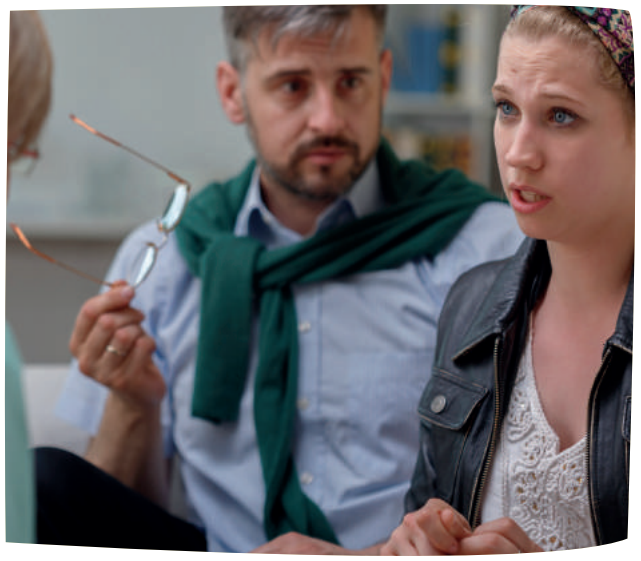

DES FORMATIONS POUR VOUS GUIDER

Bénéficiez de formations élaborées par l'Unafam spécifiquement destinées aux aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques :

Formation Troubles psychiques : pour acquérir des connaissances sur les maladies et le handicap psychique, les offres de soins et les structures de votre département. Formation dispensée par un bénévole formé et un professionnel (psychologue, infirmier de secteur psychiatrique, cadre de santé…).

Ateliers Prospect famille : pour les membres de l'entourage qui souhaitent disposer de moyens concrets pour pouvoir faire face à la maladie de leur proche. Formation dont les animateurs sont directement concernés par la maladie.

Pour adhérer à l'Unafam et en savoir plus :
www.unafam.org

L'UNAFAM C'EST AUSSI...

Un autre regard, la revue trimestrielle thématique de l'association

Des **guides** pour l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques

Un répertoire national des structures sociales et médico-sociales spécialisées pour les personnes adultes vivant avec des troubles psychiques. Accessible à tous sur www.unafam.org, rubrique **« Trouver une structure »**

UNAFAM du GARD
Maison des Associations
2, ImpasseJean Macé
30900 NIMES

06 98 17 53 44
30@unafam.org
www.unafam.org/30

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPEES PSYCHIQUES
Siège - 12 Villa Compoint - 75017 Paris - 01 53 06 30 43 - www.unafam.org

unafam

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

UN DE VOS PROCHES A DES TROUBLES PSYCHIQUES?

SCHIZOPHRENIE BIPOLARITE DEPRESSION TOC

ECOUTE FORMATION ENTRAIDE ACCUEIL INFORMATION

L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER

www.unafam.org - Service Ecoute-famille : 01 42 63 03 03

Vous désirez être formé sur votre rôle d'aidant ?

Vous voulez que vos proches fragilisés puissent être davantage représentés auprès des instances ?

VOUS N'ÊTES PAS SEUL, L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER !

En France, plus de 2 millions de personnes* vivent avec des troubles psychiques sévères. 75%** d'entre elles sont accompagnées au quotidien par leur famille.

Pour l'Unafam, une des meilleures façons d'aider les personnes vivant avec des troubles psychiques, c'est d'aider leur entourage.

Réseau bénévole d'entraide et de défense des intérêts, l'Unafam est une association reconnue d'utilité publique. Elle accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques et défend leurs intérêts communs depuis 1963.

Grâce à ses 1 700 bénévoles formés présents dans plus de 100 délégations et 300 points d'accueil de proximité répartis dans toute la France, l'Unafam accompagne plus de 14 000 personnes.

**Source : OMS*
***Source : Enquête Unafam 2016*

Vous venez d'apprendre que l'un de vos proches est atteint d'un trouble psychique ?

DES BÉNÉVOLES POUR VOUS SOUTENIR

Des bénévoles, eux-mêmes proches de personnes vivant avec des troubles psychiques, sont formés pour vous aider :

- En vous accueillant en tête-à-tête ou dans le cadre de réunions informelles,
- En vous proposant des groupes de parole, des ateliers d'entraide, des conférences, des formations...
- En vous informant sur les parcours de soins, les différents dispositifs de prise en charge, les structures et services adaptés à la situation que vous vivez,
- En représentant les personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage auprès des instances et institutions sanitaires, médico-sociales et sociales de leur département.

Vous souhaitez participer à une réunion d'entraide et de partage d'expériences ?

Vous cherchez des informations sur la maladie, son évolution, ses conséquences, sa prise en charge... ?

DES PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER

L'accompagnement par des bénévoles concernés agit en complémentarité avec l'action des professionnels de l'Unafam.

ÉCOUTE-FAMILLE

Confiez vos inquiétudes et questionnements de manière anonyme à « Ecoute-famille », un service national d'écoute téléphonique assuré par des psychologues cliniciens.

SERVICE SOCIAL

Recevez des informations sur-mesure adaptées à la situation que vous et votre proche vivez au quotidien avec des assistantes sociales spécialisées.

PERMANENCES JURIDIQUES ET PSYCHIATRE

Obtenez des éclaircissements sur les aspects juridiques spécifiques à la prise en charge de votre proche avec un avocat. Apprenez à mieux connaître et aborder la maladie dont il souffre avec un psychiatre disponible pour vous écouter et vous aider.
Réservé aux adhérents.

Janvier 2017

Ecoute Famille :
01 42 63 03 03
ecoute-famille@unafam.org
Service social :
Pour prendre rendez-vous :
01 53 06 11 43

Permanences juridiques et psychiatre :
Pour prendre rendez-vous :
01 53 06 30 43